

N° 91
septembre 2018

Prix : 1 €

FSU 52

Fédération Syndicale Unitaire de la Haute-Marne

Dispensé de timbrage

CHAUMONT CTC

P

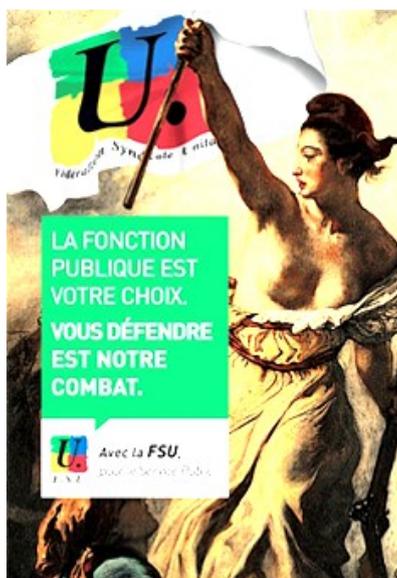
P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

déposé le 28/09/2018

Le service public, on l'aime, on le fait avancer !



Trimestriel, N°CPPAP 0121S07692 ISSN 1271-3570
Dépôt légal n° 278 - Année 1996 - Imprimé par nos soins
Directeur de la publication: Catherine Jacques
FSU 52, 24, Avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont
Mel : fsu52@fsu.fr Site : http://sd52.fsu.fr

SOMMAIRE

Page 1 : Emmanuel Macron ou du bon usage de la trique

Page 2-3 : La réforme du régime des retraites ou la République en marche arrière

Page 3-4 : La réforme du lycée : comment gérer la pénurie par un choc de complexification

Page 4-5 : Le CHS-CT : des hommes et des femmes au service de la santé des personnels que l'on souhaite éliminer

Un ami disparu: Jean-Claude Durdoux

Page 5-6 : Bure: un discours sévère-

Emmanuel Macron ou du bon usage de la trique

Macron se prétend le pourfendeur du chômage et aucune de ses martingales ultralibérales n'a réussi à enrayer ce fléau social. Tout au contraire, la réduction de l'ISF qui concerne les grandes fortunes représente un manque à gagner fiscal annuel de quelque 4,5 milliards d'euros selon la Fondation Jean Jaurès, un bien sage *think tank* socialiste, pourtant.

Les inégalités sociales continuent d'exploser et la fiscalité frappe de plus en plus les classes populaires : augmentation du taux de la CSG, augmentation de 43,7% de la taxe sur le gaz et hausse de 10% de la taxe sur le diesel, impôts les plus inégalitaires avec la TVA car ils frappent de façon égale tous les contribuables quels que soient leurs revenus. Les retraités sont particulièrement touchés par la désindexation de leurs retraites sur le taux d'inflation et la hausse de la CSG. Les salariés du public souffrent toujours du gel du point d'indice depuis 8 ans et les salaires du public comme du privé demeurent bas pour la majeure partie des personnels.

Les réformes antisociales doivent être menées tambour battant, avec un discours

vibrionnant d'enthousiasme. La méthode Macron consiste bien à assommer le peuple français : révision du *Code du Travail* dans le sens d'une simplification des procédures de licenciement (ce qui est d'une logique imparable quand on prétend combattre le chômage!), destruction du régime des retraites par répartition, contre-réforme du baccalauréat et destruction d'emplois massive dans l'enseignement secondaire avec quelque 2600 postes appelés à disparaître (et non pas 1 800 comme annoncés avec culot par le Ministre de l'Education Nationale)

Le projet de société de Macron n'a rien de démocratique et sa base sociale est extrêmement étroite : qui parmi les lecteurs de cet article peuvent se réjouir de la baisse de leur ISF ? En revanche, plus nombreux sont ceux qui tombent en syncope, en faisant le plein pour leur véhicule, avec la hausse carabinée du prix du carburant, décidée par le gouvernement. Dans le même temps, Messire Macron souhaite renforcer son emprise sur la société française avec un projet de réforme constitutionnelle visant à réduire le nombre de parlementaires. Il est vrai qu'il plus facile de faire l'appel des fidèles dans un



Parlement croupion, que dans une Assemblée Nationale et un Sénat, encore peuplés de quelques opposants.

Pour toutes ces raisons, la FSU, comme de nombreux syndicats (CGT, FO et Sud notamment), appelle à une journée de grève et de manifestations le 9 octobre.

La voix de la contestation, de l'esprit d'analyse et de la critique doit être éteinte, au besoin par la force comme l'a montré l'affaire Benalla et Crase. Deux « gorilles » du président de la République, peuvent ainsi frapper deux manifestants, en usurpant la qualité de policiers lors du 1^{er} mai à Paris, sans encourir plus qu'une simple mise à pied de quinze jours pour l'un, Benalla. Cette sanction est intervenue uniquement parce que pour le pouvoir présidentiel, la gestion médiatique de l'affaire apparaissait difficile. Benalla confesse lui-même avoir commis une « grosse bêtise. » Il a tort. En bon supplétif de la police du régime, il ne fait que renouveler « la geste héroïque » des squadristes d'une Italie fasciste où les « trains arrivaient à l'heure. »

Ah ! Cette exigence de démocratie et cette liberté de la presse sont bien embêtantes, Monsieur le Président, avec tous ces empêcheurs de cogner en rond !

De la douceur, il y en a pourtant dans ce pays si l'on sait y faire : un nouveau service de porcelaine de Sèvres à 500 000 euros pour

la table de l'Élysée selon le *Canard enchaîné*, une piscine dont le creusement coûte la bagatelle de 34 000 euros dans une résidence d'été présidentielle. Avec un sens sûr du népotisme, la présidence de la République a accordé à Brigitte Macron la somme rondelette de 440 000 euros par an pour ses frais de communication, de secrétariat et de protection selon *Le Point*, alors qu'elle n'occupe... aucune fonction élective. Que voulez-vous, à la cour de l'Élysée, la faveur peut être souveraine... Elle peut se faire aussi jupitérienne et foudroyante pour ce chômeur lorsque notre monarque tout cravaté dans ses certitudes déclare à un horticulteur au chômage, gueux parmi les gueux, ayant la chance de visiter l'Élysée lors des Journées du Patrimoine, qu'il lui est loisible de trouver un emploi... dans la restauration. Cette proposition est d'ailleurs faite sous la forme d'une injonction où l'on insiste sur la facilité à trouver un emploi aujourd'hui.

Dans cette « *uberisation* » du monde du travail où les notions de compétence et de savoir professionnel sont évacuées, il est vraisemblable que notre monarque, à l'instar de nos rois capétiens, ne nous guérisse aussi des écrouelles!

Alexandre Bally

La réforme du régime des retraites ou la République en marche arrière

Sous le règne d'Emmanuel Macron, il apparaît légitime de mettre fin aux privilèges. Le choix de ses cibles « privilégiées » apparaît problématique quand on voit qu'il désigne les 14 millions de retraités.

La désindexation des pensions de retraites sur le taux d'inflation (de plus de 2,3 % par glissement entre août 2017 et septembre 2018) et la hausse de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) de 1,7% font fondre le pouvoir d'achat de nos aînés au terme d'une vie d'efforts et de labeur. Cette année la perte de pouvoir d'achat des retraités s'élève à 3% si l'on cumule les effets de la hausse de la CSG et du taux d'inflation.

Les retraités recevront désormais, non plus un salaire différé, mais une allocation qui a de fortes chances de ressembler à une aumône, du fait des effets conjugués de l'inflation et de la hausse de la fiscalité.

Dans notre département rural, la part des personnes âgées de plus de 60 ans éligibles à une pension de retraite est élevée et représente environ 30% de la population totale. Beaucoup

de pensionnés reçoivent le minimum vieillesse, notamment les salariés du secteur agricole pour lesquels leur employeur n'a pas cotisé pendant de longues années.

Les effets de cette paupérisation des retraités se fait sentir durement en Haute-Marne, département rural où la nécessité de se déplacer en voiture pour faire ses courses, se divertir, se cultiver et se soigner apparaît vitale. Les retraités ressentent aussi cruellement les hausses du prix du carburant.

A quoi donc seront contraints les retraités du futur ? Ils seront condamnés à poursuivre leur activité quelques années supplémentaires alors que beaucoup d'arrêts maladie concernent des salariés âgés de plus de 60 ans qui ne



supportent plus physiquement et psychiquement des conditions de travail dégradées.

Ils seront contraints d'abandonner leurs activités dans le secteur associatif alors que leur rôle dans l'animation culturelle, sociale et même scolaire (dans les réseaux d'aide aux devoirs) est très important dans notre département. Beaucoup de retraités participent activement aux instances syndicales et y apportent un éclairage précieux par leur expérience militante, comme c'est le cas à la FSU ou pour nos partenaires de la CGT Retraités. Ils jouent aussi un rôle important au sein des familles en favorisant la scolarisation des enfants, en les menant à l'école lorsque les horaires de travail des parents ne le permettent pas, ou en veillant à la bonne acquisition des apprentissages quand les parents sont pris par leur travail.

Par leur rôle dans les associations culturelles

ou les clubs sportifs, les retraités participent pleinement à la vie de notre département.

Ce sont les raisons pour lesquelles dès le printemps dernier les retraités ont pris l'initiative de la journée d'action du 9 octobre prochain à laquelle adhère totalement la FSU. Un rassemblement spécifique des retraités aura d'ailleurs lieu au square du Boulingrin à Chaumont à 15h. Nos aînés rejoindront un peu plus tard le rassemblement unitaire.

Alexandre BALLY

La réforme du lycée : comment gérer la pénurie par un choc de complexification

La réforme du lycée, articulée à celle du baccalauréat, augure d'une transformation profonde du lycée et du métier d'enseignant. Combinée également à la procédure *parcoursup*, elle risque d'amplifier les inégalités sociales pour l'accès aux plus hauts niveaux de qualification. Elle préfigure aussi une refonte d'ampleur des programmes : les voies générale et technologique en sortiront restructurées avec une offre de formation réduite, associée à une augmentation supplémentaire des effectifs par classe. **C'est moins de lycée pour plus d'économies, sur le dos des élèves comme des personnels.**

Ce mode d'organisation suppose des élèves autonomes, capables de se projeter dans l'avenir, qui ont un projet d'orientation abouti et choisissent leur menu en connaissance de cause. Les élèves les plus fragiles se trouveront perdus dans des groupes très hétérogènes, qui ne permettront plus aux professeurs de différencier leurs enseignements selon le public visé comme c'est le cas actuellement grâce aux filières et aux séries. **Les déterminismes sociaux se trouveront forcément renforcés par une telle organisation.** On peut mesurer le coup de rabot sur les dotations que cette réforme va provoquer en comparant, à effectifs équivalents, l'actuelle organisation avec celle qui résultera de la mise en place de cette réforme. En moyenne, on atteint les 8 % de moyens en moins mais, selon le profil et la taille de l'établissement, cela peut dépasser les 10 %. La classe de Seconde est la plus touchée par les réductions horaires car ce sera 26 h 30 de cours obligatoire par semaine au lieu de 28 h 30, pour ceux

qui ne choisissent pas d'options. Le jeu des regroupements des élèves dans des classes surchargées pour les enseignements communs conjugué à la diminution des marges horaires se révèle dévastateur. **À grand renfort d'autonomie locale, la nouvelle organisation du lycée promet donc de multiples économies d'échelle et des suppressions de postes extrêmement nombreuses.** En ce qui concerne la réforme du baccalauréat, il s'agit d'une véritable usine à gaz. Outre l'épreuve anticipée écrite et orale de Français en fin de classe de première, chaque lycéen passera 4 épreuves finales à l'issue de la classe de terminale : 2 épreuves écrites portant sur les disciplines de spécialité qu'il aura choisies, une épreuve écrite de philosophie et un « grand oral » de 20 minutes portant sur les disciplines de spécialité. Ces épreuves finales s'accompagnent, en cours d'année de Première et de Terminale, de « partiels » dont les sujets devront être choisis par les enseignants dans une « banque nationale de sujets ». Enfin, les bulletins scolaires de Première et Terminale seront pris en compte à hauteur de 10% de la note finale. On voit bien que **le Bac n'est plus un diplôme aux épreuves nationales et terminales, dont la valeur était jusqu'à présent la même sur tout le territoire.** Il devient un diplôme d'établissement, avec renforcement du contrôle local, tout en étant largement complexifié : au lieu d'une dizaine de journées consacrées à la passation en juin en Terminale, il y aura une accumulation d'épreuves à différents moments de l'année qui va désorganiser l'année scolaire et faire perdre nombre de journées d'enseignement.



Cette réforme vise à réduire les coûts en faisant reposer sur les établissements et leurs personnels son organisation locale.

Le lycée devient ainsi une petite université dans lequel les élèves feront des choix de spécialité précoces mais décisifs pour leur orientation post-bac. Les séries générales disparaissent au profit d'un ly-

cée modulaire avec le risque d'une offre de formation très inégalitaire selon les lycées et les territoires.

Jean-Luc Billaud

Le CHS-CT : des hommes et des femmes au service de la santé des personnels que l'on souhaite éliminer

Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) issu du décret 82-453 du 28 mai 1982 n'a été mis en place dans la Fonction Publique qu'en 2012 cependant il est déjà menacé! En revanche, il ne faut pas 30 ans à ce gouvernement pour proposer l'alignement sur le privé et donc le fusionnement du Comité Technique avec le CHSCT. La FSU a toujours eu à cœur de traiter de vos Conditions de Travail ! Depuis sa mise en place, grâce notamment à vos votes aux élections professionnelles, la FSU dispose en Haute-Marne de 10 postes sur 14 et obtient de ce fait le secrétariat de l'instance depuis 2012.

Elle s'oppose à cette fusion et propose des améliorations pour ces deux instances distinctes. Grâce à vos remontées de Registres Santé Sécurité au Travail (SST) dématérialisés, le CHSCTD analyse et propose des préconisations pour améliorer les conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale. Ce registre SST, disponible

sur ARENA dans la partie Enquêtes et pilotage, a déjà été rempli plus de 380 fois en un an sur l'académie.

Le CHSCT s'est penché sur les conditions de travail des CPE, chefs d'établissement, professeurs d'EPS, enseignants référents ULIS ou accueillant des élèves ULIS, professeurs en REP+, directeurs sur 2 sites... Mais son travail est loin d'être terminé pour avoir un réel impact sur vos conditions de travail. C'est pour cela que nous avons besoin de vos remontées de registres, si vous rencontrez une dégradation de vos conditions d'exercice de la profession que se soit de type matériel, organisationnel ou relationnel. **Nous avons également besoin de vos votes aux élections professionnelles de décembre pour être présents à vos côtés !**

Maud Broccard,
secrétaire du CHSCTD 52 et membre du
CHSCT Académique au titre de la FSU

Un ami disparu : Jean-Claude Durdux

Une voix et un éclat de rire. Si l'on voulait donner un bref aperçu de la présence de Jean-Claude Durdux, disparu en juin dernier, on parlerait d'une voix grave et d'un éclat de rire. Jean-Claude savait à merveille prendre la parole et captiver son auditoire par une analyse sûre et une érudition impeccable. Il savait aussi rire de la folie des puissants comme des absurdités de ce monde. Il savait même rire de lui-même. En revanche, il n'a jamais ri, ni même souri de la souffrance des autres et de celles des humbles. Là, il voyait rouge, Jean-Claude, très rouge.

Jean-Claude fut tour à tour secrétaire Académique du SNES-Reims, trésorier national du SNES et membre de son secrétariat national. Il fut l'un des fondateurs de la FSU après l'explosion de la FEN. Il a apporté une aide précieuse à la création de la FSU de la Haute-Marne.

Toujours disponible, il avait une écoute attentive aux questions syndicales, relatives à notre département. On pouvait toujours compter sur lui. Il ne considérait pas la Haute-Marne comme un département excentré, peu digne d'intérêt.

Nous avons parlé de couleur rouge et Jean-Claude était aussi un militant communiste, un



vrai. Il incarnait ce qu'un vrai communiste doit être : être un homme authentiquement humain. Il fut un militant retraité au SNES jusqu'à son dernier souffle. Au printemps dernier, il nous expliquait quelle stratégie adopter dans nos combats futurs contre la réforme du Lycée. Jamais découragé, jamais en proie à l'esprit de renonciation, il savait nous galvaniser dans la lutte. Nous avons lors d'un récent bureau départemental du SNES 52, évoqué sa mémoire. Il y avait à cette assemblée des retraités qui se

souvenaient que c'était déjà lui qui les avait amenés au syndicalisme enseignant lorsqu'ils étaient... surveillants. Tous furent unanimes pour souligner son militantisme de grande valeur et son inlassable combativité.

Alexandre Bally-Jean-Luc Billaud

Bure: un discours sévèrement burné du côté des promoteurs de la poubelle nucléaire

Le 22 février 2018, pas moins de 500 gendarmes armés jusqu'aux dents ont donné la chasse aux activistes, hostiles à la construction d'un dépôt de déchets nucléaires à Bure, aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne. Ce déploiement de force pour le moins viril était censé décourager toute velléité d'opposition de la part des opposants à la décharge de déchets nucléaires de Bure, ce qui ne laisse d'étonner de la part des défenseurs du projet qui se présentent volontiers comme d'authentiques défenseurs de la démocratie et du dialogue. Passons sur cela ! Dans le contexte actuel, force est d'admettre que la matraque et la grenade lacrymogène sont d'excellents facilitateurs du dialogue social.

Néanmoins, nous sommes nombreux à avoir reçu dans nos boîtes aux lettres une agréable invitation de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) à une sympathique Journée *Portes ouvertes*, le 23 septembre 2018. Le lecteur de ces lignes n'a pu que difficilement réprimer une légitime inquiétude à décliner une si aimable invitation, au vu du déploiement de force du mois de février dernier.

Pour notre part, nous allons accepter de nous promener à Bure, non pas en la délicieuse compagnie de l'ANDRA, mais en la douteuse compagnie de Gaspard d'Allens et d'Andrea Fuori, auteurs d'un petit livre, sobrement intitulé *Bure, la bataille du nucléaire*. Que nous apprennent donc ces deux trublions sur le site du *Cigéo* de Bure?

Ils nous donnent déjà quelques chiffres qui glacent le sang : 99% de la radioactivité de Bure seraient concentrés dans 265 km de galeries, taillées dans l'argile, un chantier qui durera 130 ans, avec un risque zéro selon des "experts qui ont tout prévu." Le chantier coûterait la bagatelle de 35 milliards d'euros, sur la base d'hypothèses de travail optimistes, émanant de l'ANDRA. Bure, placé dans la fameuse "diagonale du vide" est apparue comme le site idéal pour l'implantation d'une poubelle nucléaire. Après avoir saccagé de vastes espaces dans

le Sud du Sahara, dans les atolls de Polynésie, dans la presqu'île du Cotentin, le complexe industriel et militaro-industriel français a jeté son dévolu sur les confins de la Meuse et de la Haute-Marne. Il était temps de faire accéder ces territoires à une certaine forme de modernité ! Ce secteur, traditionnellement dédié à la céréaliculture intensive, se devait d'accueillir une voie ferrée grillagée pour le transport des déchets nucléaires, deux cheminés de ventilation de 11 mètres de diamètre dans un boucan d'avion au décollage pour refroidir les 265 km de galeries, surchauffées par les émanations gazeuses des déchets radioactifs. Dans le même temps, *Cigéo* propose (sans la moindre trace d'humour) une écothèque qui va recenser des milliers d'échantillons de fleurs, de graines d'arbres, d'animaux de l'ère pré-nucléaire. Du lait va être cryogénisé à moins 170 degrés, des ruches vont être bardées de capteurs et les forêts équipées de stations biogéochimiques. Voilà de la belle ouvrage, à même de contenter ces râleurs de défenseurs de l'environnement.

Mais ce n'est pas tout. Le clou de ce projet est sans doute ce défi apporté au temps par l'ANDRA.

La demi-vie radioactive des déchets nucléaires atteint au bas mot pour le délicieux plutonium 239, la durée de 24 000 ans et pour l'iode 129, la bagatelle de 14 millions d'années. Pour transmettre l'information sur quelques 4 000 générations, pour la durée la plus courte, *Cigéo* propose des projets dont la scientificité confine au loufoque le plus pur: un court *Mémoire de synthèse à l'attention des générations futures*, condensant le contenu de 440 000 pages sur du papier résistant à... 600 ans, un mémorial à la manière de Stonehenge. Mais le meilleur restait à venir avec une petite comptine virale. Les paroles, à faire chanter en chœur et à tue-tête par des millions de têtes blondes, sont des plus rassurantes : « *Cette nuit je vais chanter, Une chanson à ne pas oublier, Une petite perle à garder, Qui va nous sauver, Enfermée, inquiétante, une lumière palpitante, Tout en bas en profondeur, C'est sa demeure. A Soullaines-Duys à Morvilliers, On a des lieux à surveiller, Digulleville, à la Hague, Ce n'est pas une blague !* » Somme toute pour



L'ANDRA, il est loisible de réduire une catastrophe nucléaire majeure (et le mot catastrophe est peut-être faible) aux péripéties d'une vulgaire histoire de grand méchant loup. Le scientisme délirant de l'ANDRA ne s'arrête pas en si bon chemin. En 2015, cette agence finance un documentaire, intitulé *La solution radiobat*. Un *biobacker* américain Kevin Chen propose de trifouiller de façon burlesque le génome de méduses et de chats, pour créer une nouvelle espèce de chats radiosensibles qui se comporteraient comme des compteurs Geiger vivants. Là aussi, des contes et des légendes autour de cette fabuleuse licorne de l'ère nucléaire sont prévus, dans le cadre d'un chamanisme technologique de bon aloi.

Après les contes et légendes, une solide politique de clientélisme est mise en place avec des chasses de luxe sur le domaine de Baudray (258 hectares, excusez du peu !) à l'attention des élus, des chefs d'entreprise, de hauts fonctionnaires. Cette petite "sucrerie" à l'égard des élus ou des amis a été payée la coquette somme de 1,6 millions d'euros. De tendres attentions sont également adressées à l'égard du secteur éducatif: des clefs USB, des ordinateurs, des imprimantes, des vidéos, des expositions sont proposés aux écoles du secteur. La création de la poubelle nucléaire n'a pas empêché la fermeture du collège de Montier-sur-Saulx, collège meusien le plus proche de Bure, malgré les belles promesses de développement local. Les visites du laboratoire souterrain de Bure, étape préparatoire de la décharge nucléaire, sont proposées aux collèves de la Haute-Marne et de la Meuse, dans des conditions de transport et d'accueil exceptionnelle, en cette période de vaches maigres budgétaires: tout est tous frais payés par l'ANDRA, donc par le contribuable et par le client d'EDF.

Depuis bientôt 30 ans, une large et puissante opposition, venue d'horizons divers, a néanmoins rejeté le si bel avenir radioactif concocté par l'ANDRA pour la région de Bure: BURESTOP 55, Bure Zone Libre, CEDRA 52, EODRA, Habitants Vigilants de Gondrecourt, Meuse Nature Environnement, Fédération MIRABEL LNE et d'autres associations encore, sont le fer de lance de cette opposition. Refusant les joies de la radioactivité de cette poubelle, certains se sont tournés vers des activités s'inscrivant dans le cadre du développement durable et de la reconquête d'espaces ruraux sacrifiés au nucléaire: cultures maraîchères biologiques, projet de boulangerie et de transformation artisanale des matières premières agricoles dans une optique locavore.

Cette opposition ne se limite pas à ces initiatives et prend de plus en plus d'ampleur. Elle s'étend à tout le pays, notamment par le biais de nombreux comités de soutien qui se sont créés ces derniers mois. Le succès éclatant de la manifestation du 16 juin dernier à Bar-le-Duc qui a réuni plus de 3000 personnes, témoigne de la vigueur de cette opposition.

Il faut en effet du courage à ces réfractaires pour

résister à l'ANDRA, dans un combat qui ressemble étrangement à celui du pot de terre contre le pot de fer. Il est évident que leurs projets raisonnables, n'ont pas le côté « glorieux » de ceux des cavaliers de l'Apocalypse nucléaire que sont les affidés de l'ANDRA et de l'Etat qui pilotent le projet. Le prix de la résistance aux *diktats* de l'industrie nucléaire est lourd: saisie de matériel agricole, poursuites judiciaires, perquisitions dans des conditions inadmissibles et souvent illégales, interdiction de séjour, gardes à vue, mises en examen, arrêtés préfectoraux liberticides avec des interdictions de circuler, de stationner à Bure et dans les villages alentours, à l'occasion de rassemblements militants. Le prix de la résistance est parfois exorbitant: le 7 juillet 2016, une personne est brûlée au visage et aux bras à la suite d'une charge de gendarmerie; le 15 août 2017, une grenade assourdissante blesse grièvement un manifestant qui a frôlé la mort.

Néanmoins, ce sont bien ces résistants aux *diktats* de l'industrie nucléaire qui nous empêcheront d'être un jour, peut-être prochain, confrontés à l'héroïsme de liquidateurs des conséquences d'une catastrophe nucléaire comme à Tchernobyl ou plus récemment à Fukushima. Des endroits pourtant réputés si sûrs à la veille de l'accident fatal.

Alexandre Bally

Gaspard d'Allens/Andrea FUORI *Bure. La bataille du nucléaire* Seuil Reporterre. 2017.

Les rendez-vous à ne pas manquer:

-Grève et manifestation le 9 octobre 2018.

-Les élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018

Bon courage à toutes et à tous dans le travail comme dans la lutte pour un service public de qualité